

# JA-110T - Isolateur du bus

**JABLOTRON**  
CREATING ALARMS

Le produit est une composante du système **JABLOTRON JA-100**. Il sert à l'augmentation de la sécurité des distributions du câble du bus dans la maison. Il fonctionne de telle manière qu'il sépare la branche extérieure du bus de la branche intérieure. En cas d'endommagement de la branche extérieure (par exemple, un court-circuit volontaire du câble), la branche intérieure du système continue à fonctionner.

Il est recommandé d'utiliser l'isolateur surtout au cas où le câble du bus est mené en dehors de la zone surveillée. A l'aide de l'isolateur, il est aussi possible de séparer les différents étages (ailes) de la maison.

L'isolateur peut aussi être utilisé pour le prolongement de la longueur du câble - il améliore la transmission du signal en cas d'établissement très long de la connexion. Le module est destiné au montage par un technicien formé ayant un agrément valide Jablotron.

## Installation

Le module peut être placé dans le boîtier de montage JA-190PL (Jablotron), l'armoire de la centrale et/ou le boîtier standard de l'installation électrique. Il devrait toujours être placé à l'intérieur de la zone surveillée.

Dans le système, il est possible d'installer une quantité arbitraire d'isolateurs. Cependant, ils ne doivent être utilisés que pour la ramifications des distributions de la branche intérieure du bus. **Il est interdit de brancher plusieurs isolateurs les uns après les autres.**



Effectuez toujours le raccordement du bus lors de l'arrêt de l'alimentation du système.

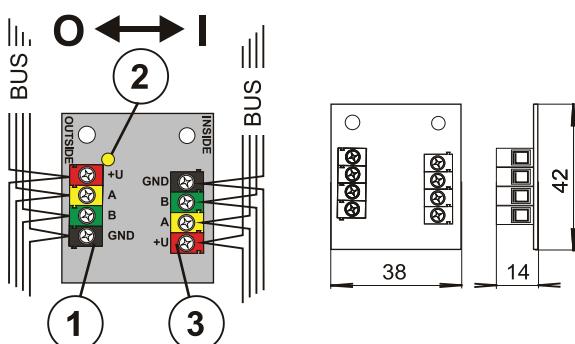


Figure : 1 - bornes de la branche extérieure du bus (O); 2 - indication de la panne de la branche extérieure du bus ; 3 - bornes de la branche intérieure du bus (I de la centrale)

Après le raccordement des câbles et la mise en marche du système, l'isolateur est opérationnel. Il n'est pas nécessaire de l'attribuer au système (il n'occupe aucune position).

## Fonctions

L'isolateur déconnecte le bus de sortie (O) pour une période de 5 s si se produit :

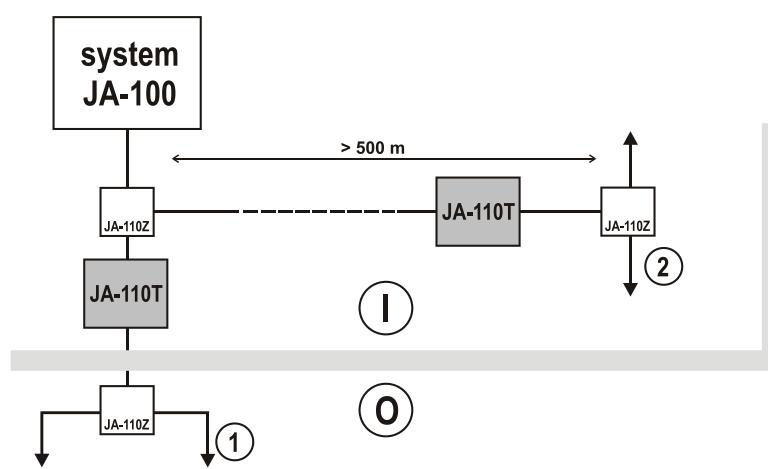


Figure : (1) espace interne (protégé) ; (O) espace externe (non protégé) ;  
(1) séparation de la branche externe du bus ; (2) prolongement de la longueur du bus au-delà de 500 m (voir Fonctions)

- une augmentation de la puissance absorbée de l'isolateur au-dessus de la valeur de 250mA (bornes +U et GND sur le côté OUTSIDE)
- une diminution de la tension pour l'alimentation du bus au-dessous de la valeur de 9 V (bornes +U et GND sur le côté INSIDE)

En cas de puissance absorbée permanente ou de chute de tension, le bus de sortie (O) reste déconnecté en permanence, la tension éventuelle peut circuler dans l'intervalle de 5 s. La déconnexion du bus de sortie est indiquée par le voyant jaune allumé en permanence (2).

S'il faut raccorder un périphérique éloigné du bus et utiliser ainsi les fonctions du module pour l'amélioration de la qualité du signal, il faut prévoir une tension suffisante pour l'alimentation du bus (grâce à l'utilisation d'un câble dimensionné) pour éviter la déconnexion de la partie Sortie (O) du bus lors d'une chute de tension d'entrée au-dessous de 9 V.

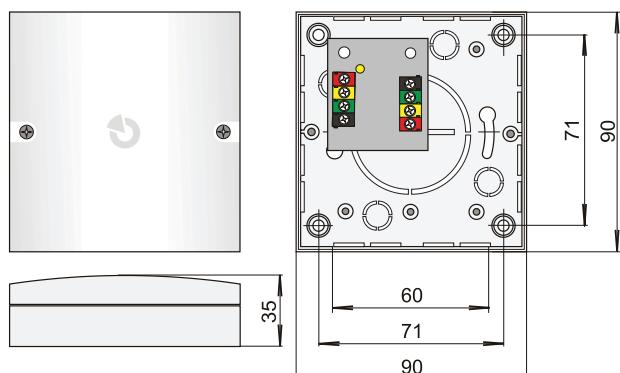


Figure : exemple d'installation dans le boîtier JA-190PL

## Paramètres techniques

Alimentation	à partir du bus de la centrale 12 V (9...15 V)
Consommation de courant de secours (au repos)	5 mA
Consommation de courant pour la sélection du câble	5 mA
Charge admise de la branche extérieure du bus	max 250 mA
Classification	Degré 2
conforme à	EN 50131-1, EN 50131-3,
Environnement conforme à	EN 50131-1 II. Interne général
Envergure des températures d'exploitation	-10 à +40°C
De plus, conforme à	EN 50130-4, EN 55022



JABLOTRON ALARMS a.s. déclare par la présente que JA-110T est conforme à la législation d'harmonisation idoine de l'Union : Directives N°: 2014/30/EU, 2011/65/EU. L'original de la déclaration de conformité se trouve sur [www.jablotron.com](http://www.jablotron.com) - Section téléchargements.



Note : Le produit, même s'il ne comprend aucune matière nocive, ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères mais remis dans un lieu de récupération des déchets électroniques.